

participer pleinement et sans entraves à la relance économique à long terme de l'Iraq. Pour l'instant, la voie la plus bénéfique pour pénétrer le marché iraquien consiste, pour les entreprises canadiennes, à passer des contrats pour réaliser des projets financés par les États-Unis.

Une nouvelle politique d'investissement étranger direct a été annoncée pour l'Iraq en septembre 2003 en vertu de laquelle les entreprises pourront appartenir en totalité à des intérêts étrangers dans tous les secteurs, à l'exception des ressources naturelles. Cette politique contient très peu de restrictions à part cette dernière sur les ressources naturelles. Les bénéfices, les dividendes, les redevances et les intérêts pourront être rapatriés en totalité. Il est impossible d'acheter des biens-fonds en Égypte, mais il est en revanche possible de les louer pour une période pouvant aller jusqu'à 40 ans. Les secteurs qui nécessiteront les plus importants investissements en 2004 seront vraisemblablement l'énergie électrique, la production, le raffinage et la distribution de pétrole, et l'épuration de l'eau. Le marché des industries des agrégats de ciment et autres matériaux de construction devrait également être florissant. Le changement vers une économie davantage axée sur le marché ainsi que l'établissement d'une nouvelle devise, d'un système légal transparent et d'un climat d'affaires favorable ouvriront les portes de ce marché aux exportateurs canadiens.

IRAN

Aperçu

Dans le cadre de son troisième plan de développement économique (2000 à 2004), le gouvernement iranien a annoncé la mise en œuvre d'une politique de libéralisation du commerce, laquelle prévoit la transition d'un système non tarifaire vers un système d'importation tarifaire accompagnée de privatisations dans tous les secteurs de l'économie du pays, principalement contrôlée par l'État. Même si elle progresse plus lentement que prévu, la privatisation se poursuit, particulièrement dans les secteurs en plein essor comme les technologies de l'information et des communications (TIC). La poursuite du processus de privatisation, prévue dans le quatrième plan de développement économique (2005–2009), ainsi que la mise en place de politiques visant à attirer l'investissement étranger direct devraient mettre l'accent sur les secteurs prioritaires, tels que l'agroalimentaire, l'exploitation

minière, les TIC et les technologies environnementales.

Bien que la Constitution iranienne interdise toujours la propriété complète des actifs par des intérêts étrangers, des modifications importantes ont récemment été apportées aux politiques afin de moderniser l'économie et de se préparer à d'éventuelles négociations d'accession à l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Parmi ces modifications, mentionnons l'adoption d'une loi sur la protection et la promotion des investissements étrangers qui porte notamment sur les investissements suivant des modèles comme le rachat et la formule construction-exploitation-transfert (CET), qui ne figuraient pas dans l'ancienne loi régissant l'investissement étranger. Le taux d'imposition des sociétés, qui variait d'un extrême à l'autre, est désormais fixe à 25 %, et les entreprises peuvent maintenant faire examiner leurs états financiers par des vérificateurs indépendants et non plus seulement par des vérificateurs du gouvernement (le processus de mise en œuvre demeure toutefois archaïque). Les gens d'affaires étrangers en voyage en Iran peuvent maintenant recevoir un visa de 72 heures à leur arrivée à l'aéroport. Le système de taux de change multiples a été aboli, ne laissant qu'un seul taux courant à la fois stable et proche de celui du marché noir.

L'économie iranienne est fortement tributaire des recettes tirées du commerce du pétrole, dont les exportations génèrent environ 80 % des revenus en devises fortes du pays. Il n'empêche qu'une étude plus approfondie des parts de chaque secteur dans le PIB révèle que l'économie iranienne est relativement diversifiée et dominée par le secteur des services.

En 2003, les exportations canadiennes vers l'Iran se sont chiffrées à 232 millions de dollars, une hausse de 38 % par rapport à 2002. Les exportations iraniennes vers le Canada ont totalisé 63 millions de dollars, une hausse de 15 % par rapport à l'année précédente. L'Iran arrive au 46^e rang des marchés d'exportation des produits canadiens et représente sa 75^e source d'importation.

Depuis quelques années, l'Iran se classe parmi les plus grands importateurs de blé du monde, sa consommation annuelle atteignant entre 11 et 12 millions de tonnes. Certaines années, notamment durant les trois années de sécheresse de 1998 à 2001, jusqu'à 5 ou 6 millions de tonnes de blé étaient importées à 2001. Au cours de cette période, l'Iran était le principal acheteur de blé canadien, avec des importations records de 3,5 millions de tonnes pour la seule campagne agricole de 1999–2000. Cette